

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Travaux dans nos rues  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198443>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Les vieux de la vieille.

... le 26 novembre 1900.

Quel plaisir nous avons eu hier à Morges, mon cher *Conteur*! C'était le banquet des vétérans de 1870.

Il fait bon se retrouver de temps en temps, entre anciens camarades, pour évoquer les vieux souvenirs. Ma foi, quand ces souvenirs datent de trente ans, bien des choses ont changé depuis. Que de vides dans les rangs, que de dos voûtés, que de rides sur les visages, que de cheveux blancs sur les crânes ou que de crânes sans cheveux. Le premier moment est un peu pénible. La vieillesse et la mort sont deux de nos ennemis dont tous les coups portent. On a beau lutter vaillamment, les défaites détiennent le record; et pas moyen de désertier, pour qui en aurait envie. Il faut marcher au feu. Le mieux est donc d'en prendre bravement son parti. Serrons les rangs et vive la joie!

C'est ce que nous avons fait dimanche.

Nous étions 180 convives; 30 ou 32 officiers, colonels, majors, capitaines, etc., et 148 à 150 sous-officiers et soldats.

Des grands discours — très éloquentes, d'ailleurs, — je ne te dirai rien; cela regarde les grands journaux: Voici plutôt quelques souvenirs anecdotiques, échappés entre la poire et le fromage, et qui sans doute feront bien mieux ton affaire.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par notre cher commandant Baud, qui nous rappelait plaisamment sa rencontre avec les uhlands.

Une petite troupe de uhlands, en reconnaissance, franchit, sans s'en apercevoir, la frontière suisse et continuait de s'avancer.

Mais le commandant Baud était là, qui les reçut à la bayonnette. On ne badine pas à la guerre.

Après quelques mots d'explication, l'officier qui était à la tête des uhlands, s'adressant aux Suisses:

« Tiable! machor, fous défendez votre territoire d'une façon terrible! »

— Nous sommes là pour ça, répliqua fièrement notre commandant.

Et les cavaliers firent volte-face.

Un jour, les soldats du bataillon 50, cantonnés dans le Jura-Bernois, obtinrent l'autorisation de se baigner dans la rivière. C'était en août; il faisait une chaleur accablante.

Les jeunes filles d'un village voisin — elles passent, aujourd'hui encore, dit-on, pour très curieuses — venaient innocemment admirer les ébats de nos troupiers.

Le curé du village crut devoir intervenir auprès du commandant de bataillon. Celui-ci comprit, paraît-il, les raisons du vénérable ecclésiastique, car, dès le lendemain, un cordon de gardes, bayonnette au canon, défendait les baigneurs contre les regards indiscrets des curieuses Jurassiennes.

En 1870, notre organisation militaire laissait encore beaucoup à désirer et, dans la hâte de la mobilisation, bien des choses avaient été oubliées. Les aumôniers et les armuriers, entre autres, n'étaient pas en nombre suffisant. On ne peut pourtant s'en passer.

Le général Herzog télégraphie au Département fédéral: « Il manque aumôniers et armuriers; envoyez immédiatement. »

M. le pasteur de Perrot, aujourd'hui à Morges, reçoit l'ordre de se rendre à la frontière, en qualité d'aumônier du bataillon 50.

A Delémont, il se présente à l'état-major.

« Venez-vous comme aumônier ou comme armurier? » lui demande le colonel.

— Comme aumônier, monsieur.

— On ne dit pas: « monsieur »; on dit: « mon colonel! » Etes-vous catholique ou protestant?

— Protestant, monsieur, répond le jeune aumônier tout ému d'une telle réception.

— On dit: « mon colonel », encore une fois, et souvenez-vous-en! Eh bien, demi-tour droite, allez rejoindre le bataillon 50, à...!

M. de Perrot fut deux jours à chercher son bataillon, qui changeait chaque soir de cantonnement. Enfin, dans un village, il vit des soldats dont le képi portait le n° 50.

Un groupe de ces soldats l'apercevant, s'écrièrent joyeusement: « Voilà notre sacrificeur! »

Ce plaisant accueil fit oublier à M. de Perrot les rudesses du colonel.

Le colonel inspectait le bataillon 50.

— Qui est ce civil? demanda-t-il en désignant M. de Perrot, tout de noir habillé, coiffé d'un haut de forme et qui se tenait modestement à la queue du bataillon.

— C'est l'aumônier, répond le major.

— Aumônier, devant le front, commande le colonel. Pourquoi n'avez-vous pas votre uniforme?

— Mon colonel, on ne m'a pas encore indiqué quel doit être cet uniforme.

— Eh bien, il vous faut une casquette portant les galons de capitaine et une capote avec brides sur les épaules.

— Bien, mon colonel, j'y pourvoirai.

— Maintenant, reprit le colonel, vous n'êtes pas à votre place, à la fin de la colonne. Qui donc vous a donné l'ordre de vous mettre là?

— Je me suis placé là sans ordre, mon colonel, pensant pouvoir être utile aux malades, aux éclopés...

— Pas de ça; ce n'est pas là votre place. Allez à la tête du bataillon. Et que je ne vous revoie pas avec un gibus. Demi-tour, marche!

Tout interloqué, le pauvre aumônier fait demi-tour à gauche pour rejoindre sa place.

« Bon! exclame le colonel, le voilà qui fait demi-tour à gauche. On n'obtiendra jamais rien de ces gaillards-là. »

La guerre était terminée. Nos troupiers allaient rentrer dans leurs foyers. Tous les cœurs étaient contents.

On rassemblait les différents corps pour les inspections et la dislocation. Cinq bataillons, parmi lesquels le 50, étaient réunis.

Les cinq aumôniers de ces bataillons se demandaient avec anxiété lequel d'entre eux aurait l'honneur d'adresser à toutes ces troupes l'allocation finale, à laquelle les circonstances allaient donner une solennité toute particulière.

Ils se rendirent à ce sujet auprès du colonel.

« Capitaines, leur dit-il, avez-vous assisté à des théories sur les devoirs du soldat? »

— Oui, mon colonel, répondirent en chœur les cinq aumôniers.

— Alors, vous avez entendu que le soldat doit toujours être prêt?

Cinq oui répondirent à cette question.

— Eh bien, capitaines, allez et faites de même que le soldat.

Les cinq aumôniers suivirent les ordres du colonel, mais, comme il n'y eut, au dernier moment, qu'un seul appelé, il y eut « quatre sermons rentrés », ainsi que le dit plaisamment M. de Perrot. Et quels sermons! Les plus beaux peut-être que ces messieurs eussent jamais préparés. Et ces sermons sont encore là, attendant toujours une occasion. Viendra-t-elle? Espérons que non.

Tandis que M. de Perrot terminait son joyeux récit, mon voisin de table me glissa malicieusement à l'oreille: « Je suis sûr que c'est là le plus mauvais souvenir que ces messieurs les aumôniers aient gardé de l'occupation de la frontière. Qu'en dites-vous? »

— Hum!... peut-être bien.

Après M. de Perrot, vint le tour de M. Ceresole, qui ne fut pas moins amusant. Mais, ici, le *Conteur* doit céder la parole au volume, impatientement attendu, que va publier, sous le titre « *Voix et Souvenirs* », le spirituel pasteur de Blonay. On y retrouvera, entre autres, toutes les anecdotes qu'il a contées dimanche, à notre banquet. *Un vétéran de 1870.*

## Travaux dans nos rues.

Les travaux de canalisation qui s'exécutent actuellement dans nos rues pour la pose des câbles destinés aux forces électriques du Rhône, nous rappelle un petit incident assez comique.

On sait — et nombre d'étrangers l'ont remarqué — qu'il n'y a guère de ville en Suisse où les rues soient si souvent fouillées et bouleversées qu'à Lausanne: tantôt on creuse pour la canalisation du gaz, pour le réseau souterrain des téléphones, tantôt pour les eaux de Bret ou celles du Pont-de-Pierre, tantôt enfin pour une coulisse bouchée, etc., etc.; ça ne cesse pas.

Il y eut un moment, par exemple, où la rue Haldimand était tout particulièrement tourmentée dans son parcours; c'était au point que si vous vous y trouviez au moment du passage des tramways, vous ne saviez plus

quel parti prendre pour sauver votre peau : là, des creux d'un mètre de profondeur ; ici, des tas de terre ou de pavés ; plus loin, des barrages et autres obstacles.

Un négociant de cette rue, n'ayant pas mal à se plaindre de cet état de choses qui durait depuis une dizaine de jours déjà, vit un beau matin pratiquer de nouveaux creusages devant son magasin. Furieux, il aborde les ouvriers en s'écriant :

— Mais, au nom du ciel, que faites-vous encore là ?

Et l'un de ceux-ci, qui savait que ces fouilles incessantes dans nos rues lui procuraient annuellement de très nombreuses journées de travail, lui répondit ingénument :

— Oh ! monsieur, vous ne voulez pourtant pas empêcher la seule industrie que nous ayons à Lausanne !

### On gaillà que n'est pas capon.

Quand bin ora lè dzeins sont on pou mi eduquà que lè z'altro iadzo, y'ein a onco pràò que crayont adé ài sorciers, à la chetta, à la tsausse-vilhe, ài chàota-bouénès et ài reveigneints.

Lè vilho diont adé, quand l'ouzon t'na gardaroba àobin on màobllio que fe 'na craquaie tandi la né, que l'est on crouie signo et, se ia cauquon dè malàdo pè la baraua, l'est 'na marqua que n'ein a pas onco po grantein. Créiont assebin que l'âme d'on gaillà qu'a fé lo bracaillon, revint tandi la né tot botetiulà pè l'hotò, pè lo pailo et que met pertot sein dessus dèzo. Et bin soveint l'ont dâi poaires d'einfai.

Tsi no, ia dza on bon part d'ans, on desâi bin que lo vilho Sandron revegnâi pè su lo cemetro ào picolon dè la miné ; lè fennès desant que sè promenâvè totè lè nè permi lè foussès einvortholi dein on grand linsu blianc ; desant que trèssâi lè pequiets dâi tombes et que fasâi pè su lo cemetro totès sortès dè chimagries à vo bailli la fouaire.

Clliào fennès, que volliont tot savâi, sè mettion dâi iadzo 'na veingtanne po allâ à la miné vouaiti Sandron, mà, quand l'étiot à mi-tsemin dâo cemetro, pregnivant totès la fringàla et lè vouaïque que se revervant et que sâi mettion à traci àò grandécime galop contre lo veladzo coumeint se l'aviont zu ti lè diabblio à lào trossès.

Dâi z'ons racontâvnt assebin qu'ein passeint dè né vai lo cemetro l'aviont vu lo vilho chetâ su 'na foussa que comptâvè dâi beliets dè banqua, dâi z'altro, que l'aviont oiu déblliottâ oquie dein 'na leingua qu'on l'âi compregnâi rein, enfin quiet, tsacon ein devazâvè, mà nion n'ouzâvè allâ à la miné sè promenâ contre lo cemetro.

Onna né, que saillessant dè tenâbllia, lo syndico et on part dè municipaux sè trovâvnt pè la pinta et dèvezâvnt, coumeint dè justo, dâo vilho Sandron.

— Tè, que te n'è portant pas on capon, se fe lo syndico à Louis àò fifre, gadzo que t'arâi poaire d'allâ hoai à la miné su lo cemetro ?

— Fraimo houit litres avoué vo, syndico, que l'âi vé !

— Et bin hardi ! totsè la man !

Tandi cè teimps, ion dâi municipaux soo dè la pinta et va contâ l'affèrè à son valet.

— Y'a dou francs por tè, l'âi dese lo maitro, se te vas hoai à la miné su lo cemetro. Quand te vairè arrevâ cauquon, n'aussè pas poaire, sarè lo Louis àò fifre ; tè faut l'einvortolli bin adrai dein on linsu et quand lo gaillà sarâ quie, tè faut dessuvi lo vilho Sandron et fèrè totès sortès dè sindzèri po l'époairi bin adrai et te vas vaire, va fottèrè lo camp veintre à terre contre lo veladzo.

— Va que sai de ! repond l'altro, et po mi

l'épouairè, m'ein vé crozâ 'na tiudra fò farè dou pertes po lè ge, ion po lo nâ et on tot grand, avoué dâi grantès deints, po lo mor ; mettrè on bet dè tsandalla dedein et preindrè cein avoué mé ; vo z'allâ vaire coumeint lo Louis va dècampâ !

Dinse de, dinse fé. A la miné, tsacon étâi à son pousto : lo syndico et lè municipaux atteindiont à la pinta, lo vòlet, su lo cemetro et Louis àò fifre s'eimbautsivè po l'âi allâ ; mà, per bouneuh por li, sè trova que lo vòlet àò municipau avâi dza étâ corniflà tot cein que son maitro l'âi avâi de à on outro qu'a vito éâ lo redipetà àò Louis àò fifre.

— Ah ! l'est dinse, fe stuce, et bin attein-pi, te vas passâ 'na crouia vouarba avoué mè ! se sè peinsa. Adon ye preind avoué li on bon dordon et on gros vilho sa tot einterbounâ pè dedein et l'arrevè dinse àò cemetro fò l'apèçai la tiudra que clliàirivè pè sè quatro pertes. Fasâi 'na né asse soranna qu'on sè sarâi cru dein 'na cava à noviyon, quand vouaïque lo vòlet que s'approutsè tsau pou vai li.

— Quoui itès-vo ? l'âi fe stuce, ein teindeint sè dou brè vai lo Louis, coumeint se l'avâi volliu l'eimpougni à la brachâ !

— Su Louis àò fifre, et pi à bas clliào pattès ! fe lo Louis ein l'âi fottèint on coup dè châton su lè duès mans

— Mè, fe lo vòlet, su la moo que vint querj Sandron et pisque t'as ouzâ veni perquie, t'è min et vé l'eimpougni assebin !

Et à l'avî que vâo reteindrè lè brè po eimpougni lo Louis, stuce l'âi rez'administrè on atout dâo tonaire su lè pattès que lo pourro diabblio a bo et bin ruailâ ; lo Louis profitè dè cè momeint po l'âi einfattâ lo sa su la tita, lo fe ribilliâ avau tantqu'âi pi et on iadzo lo gaillà dedein, l'allietè lo sa avoué 'na cordetta. Ie fot on coup dè pi à la tiudra que va rebedoulâ on pecheint bet, pu sè tserdzè lo sa su lo cotson et le vouaïque via contre la pinta.

Ma fâi, lo pourro vòlet n'étâi pas à noce dein cè sa et criâvè àò Louis dè lo delièttâ ein faiseint dâi boailiâès dâo dianstre.

— Mè bourlâi se tè laissez allâ deinse, l'âi desâi lo Louis, t'as volliu fèrè la moo, et bin te la mè payèrè !

Ein passeint dévnt lo borné, piaf ! ie tsampè lo sa avoué lo gaillà dein l'audzo, que lo pourro coo fasâi dâi bramâiès et dâi navattâiès lè dedein, qu'on arâi djurâ qu'on lo tiâvè.

Adon lo Louis sè retserdzè lo sa tot mou su lo cotson et l'arrevè dinse à la pinta.

— Ora, vouaïque, se fe ein arreveint, vo z'apporto la moo !

Ma fâi, lè z'altro, que ne saviont pas l'affèrè coumeinciant dza à dècampâ, quand lo Louis delièttè lo sa et lo preind pè lè dou bets po fèrè sailli lo vòlet.

Vo z'arâi falliu adon ouèrè quinnès recafaiès l'ont fé quand l'ont zu vu lo pourro lulu, mou coumeint 'na renaille et asse nai pè la frimousse, lè mans, lè z'haillons et lo resto qu'on lo reconnaissâi papi, tant l'étâi matsourâ ; assebin quand lo Louis eût zu contâ l'affèrè, sè tegniant lo veintro tant recaffâvnt et l'ont nettéyi illico lè houit litres avoué lo vòlet que rizâi à la fin, atant què lè z'altro dè la farça.

### Un nouveau livre vaudois.

Sous le titre d'ANCIENNÉTÉS DU PAYS DE VAUD — EPREUVES HISTORIQUES, il va sortir des presses de l'imprimerie Constant Pache-Varidel, à Lausanne, un ouvrage publié par M. Alfred Milloud, du bureau des archives de l'Etat de Vaud, avec la collaboration de M. René Morax, à Morges, et de M. Eugène Corthésy, instituteur à Moudon. Si nous sommes bien renseignés, cet ouvrage serait le tome premier d'une publication propre à intéresser, à côté des purs historiens, l'ensemble du public curieux de connaître le passé de notre canton.

### Maggi.

Depuis dix ans, un mot se voit partout, il nous poursuit, il nous obsède. On ne peut ouvrir un journal sans y trouver, quelque part, ce mot, se détachant ordinairement en grandes lettres blanches sur un fond noir.

Ce mot se lit, en caractères multicolores et de toutes formes, à la devanture de toutes les épiceries. On le voit dans les salles d'attente des gares, dans les voitures de chemins de fer, dans les tramways, dans les hôtels, dans les restaurants, sur les cartes de menus, sur les horaires, sur les calendriers, où il dispute, au Temps lui-même, la place des mois et des jours.

Pour lui, rien n'est sacré. Il s'installe partout où il trouve une place libre. Tantôt immense, tantôt minuscule ; il se plie à toutes les exigences de la situation. Il s'accroche aux corniches, se suspend aux lustres, se colle aux carreaux de fenêtres. Il n'est pas jusqu'à certains édifices d'utilité publique sur lesquels il n'appose son paraphe inévitable. Enfin, audace extrême, il pénètre jusque dans nos appartements, sous forme de brochures ou de prospectus aux mille couleurs.

Toujours lui, lui partout, sous mon toit, dans la rue, Son image, en tous lieux, vient obséder ma vue.

Ce mot ? — Maggi.

Ce qu'il signifie ? — Tout le monde le sait aujourd'hui.

Mais, de quel droit s'impose-t-il, comme cela à tous ? A-t-il vraiment des titres sérieux à l'attention publique ? Quels sont-ils ?

Voici, à ce sujet, quelques renseignements peu connus, qui intéresseront certainement nos lecteurs et surtout nos lectrices. Un de nos abonnés veut bien nous donner le récit de sa visite aux grands établissements « Maggi & Co », à Kempttal, dans le canton de Zurich. Cette fabrique, l'une des plus importantes parmi nos industries suisses, fait honneur à notre pays.

Le voyageur qui, autrefois, se rendait de Zurich à Winterthur ne s'arrêtait guère à Kempttal, où un moulin construit en 1841 et devenu la propriété de la famille Maggi, troublait seul la monotonie du paysage. Le médecin Michel Maggi et plus tard son fils Jules, exercèrent jusqu'en 1886 la profession de meuniers.

Les perfectionnements apportés par la science ont tout bouleversé. A Kempttal, comme ailleurs, la turbine a remplacé la grande roue bruyante, les pierres à moudre d'autrefois ont cédé leur place à des machines modernes. Et ces machines servent maintenant à nettoyer, peler, griller et moudre des légumes. Comment cette transformation s'est-elle opérée ?

Comment Jules Maggi, le meunier de Kempttal, est-il devenu le grand usinier dont les produits sont répandus dans le monde entier ? C'est là une page de l'histoire de Kempttal, et non la moins intéressante.

Esprit essentiellement actif et pénétrant, Jules Maggi s'occupa, à partir de 1886, sur l'invitation de la Société suisse d'Utilité publique et avec le concours des Dr Schuler, Dr Barbieri et Prof. Schulze, de la préparation des légumineuses et des conserves pour soupe. L'inventeur ne se laissa rebuter ni par les difficultés techniques de la fabrication, ni par les préjugés des consommateurs. Il surmonta les premiers et vainquit les derniers. En quelques années, le succès couronna ses efforts. La découverte de l'inventeur comblait une lacune. Du reste, celui-ci ne s'en tint pas uniquement à sa première spécialité ; le Maggi pour corser et les Tubes de bouillon ont d'emblée conquis les faveurs du public. La dernière spécialité, le Cacao-Gluten (albumine de froment) sera également appréciée.

Ce qui frappe tout d'abord, lorsqu'on arrive à Kempttal, c'est la multitude des constructions et l'élégance de quelques bâtiments. Figurez-vous une longue rue large, éclairée le soir par la lumière électrique. A droite, à l'entrée, le vieux moulin, dont la façade noire cadre mal avec les façades multicolores des autres établissements construits en